



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E110297

VALABLE JUSQU'AU

10/05/2027

ÉDITÉ LE

01/04/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 30/01/2012

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 11/04/2025  
1 000

Raison sociale : BG MENUISERIE.

12 ZONE ARTISANALE DE BEL AIR  
56130 MARZAN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC VANNES CEDEX 539 598 821 RCS

Siret : 539 598 821 00020

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5404942

Assurance Responsabilité Travaux :

ABEILLE IARD & SANTE 78963468

Assurance Responsabilité Civile :

ABEILLE IARD & SANTE 78963468

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 06 22 75 40 83

Fax :

Portable : 06 01 31 24 48

Site Internet : <http://www.bgmenuiserie.fr>

E-mail : [baptiste.guillotin@bgmenuiserie.fr](mailto:baptiste.guillotin@bgmenuiserie.fr)

Responsabilité légale :

GUILLOTIN BAPTISTE GÉRANT

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	11/05/2023

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	11/05/2023
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	11/05/2023
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	11/05/2023
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	11/05/2023
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	11/05/2023

\* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT**

**Gérard SÉNIOR**

**SIGNATURE  
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.